



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Réunion du Conseil Municipal

(Article L. 2121-7 du Code des Collectivités Territoriales)

Le conseil municipal de la commune de Verson se réunira en séance ordinaire, le

**Lundi 27 mai 2024 à 20h,
Salle des Trois Ormes**

Fait à Verson, le 21 mai 2024

La Maire,


Nathalie DONATIN



Ordre du jour :

1. **Approbation du compte-rendu de la réunion du 8 avril 2024, rapport des commissions et des délégations accordées au Maire.**
2. **Caen la mer : Point d'informations et rapport des commissions**
3. **Action sociale : Bilan 2023 du CCAS**
4. **Affaires financières**
 - Attributions de subventions
5. **Urbanisme - affaires foncières**
 - Zones d'accélération des énergies renouvelables après consultation
 - Modification de la division des lots propriétés de la commune au 56 rue du Général Leclerc, cessions à titre gratuit et modification du règlement de copropriété
6. **Politique éducative :**
 - Règlement intérieur du Pôle Enfance/Jeunesse
 - Demande de renouvellement de la labellisation « Lire et Faire Lire »
7. **Démocratie participative :**
 - Budget participatif : création et règlement de participation à l'appel à projets
8. **Patrimoine bâti :**
 - Restaurant scolaire : convention de reversement du financement ACTEE
 - Service commun efficacité énergétique : adhésion complémentaire pour le projet de rénovation énergétique de l'école Victor Hugo
9. **Ressources Humaines :**
 - Convention avec le Centre de Gestion pour une assurance « prévoyance » pour les agents
 - Prime pouvoir d'achat
 - Création du Comité Social Territorial (CST)
10. **Affaires générales :**
 - Avenant n° 2 à la convention de mise à disposition des locaux techniques avec Caen la mer
 - Modification des statuts du SMICO : retraits et adhésions

11. Questions diverses.

Mairie - 29, rue de l'Eglise - 14790 Verson
Tél : 02.31.71.22.00 - mairie@ville-verson.fr